

Association ACCOMPLIR

49, rue Saint-Denis Paris 1^{er} – www.accomplir.asso.fr – contact@accomplir.asso.fr – 01 40 28 06 21

Paris, le mercredi 5 octobre 2011

Monsieur Jean-François LEGARET
Maire du 1^{er}
4 place du Louvre
75001 PARIS

Monsieur le Maire,

L'Association Accomplir souhaite attirer votre attention sur la situation catastrophique de la rue Bailleul depuis que des travaux de voirie ont transformé cette rue en une zone piétonne à haut risque pour les usagers.

Les services de la voirie de la Ville de Paris ont supprimé les trottoirs dans cette rue avec les conséquences suivantes :

- du fait de la suppression des trottoirs, les véhicules peuvent se croiser, ce qui n'était pas le cas auparavant. De nombreux automobilistes, livreurs, véhicules d'enlèvement des ordures, deux-roues motorisés n'hésitent donc plus à remonter la rue à contre-sens ;
- lorsque deux véhicules se croisent, les piétons n'ont aucun endroit où se réfugier ;
- de nombreux véhicules longent les immeubles au ras des façades, risquant de faucher les personnes, notamment les enfants, qui sortent des immeubles ;
- cette rue est empruntée matin et soir par des enfants se rendant à l'école de l'Arbre Sec ou des parents avec des poussettes se rendant à la crèche de l'Arbre Sec. Ces enfants et ces parents sont particulièrement exposés aux risques générés par cette circulation anarchique ;
- il en va de même des personnes âgées, nombreuses dans cette rue, qui se sentent à nouveau en grand danger ;
- des véhicules de fort tonnage s'engagent dans la rue à contre-sens et se retrouvent bloqués à l'intersection avec la rue de l'Arbre Sec, étant dans l'impossibilité de manœuvrer pour tourner à gauche.

De nombreux accidents ont été évités de peu au cours des derniers mois.

Nous souhaiterions que vous convoquiez dans les meilleurs délais le comité de suivi "rue Bailleul" afin d'examiner la situation et de trouver des solutions pour sécuriser cette rue dans les meilleurs délais.

Nous joignons à notre courrier le numéro de septembre de la Lettre d'Accomplir dans laquelle la rue Bailleul était évoquée. Nous faisons une proposition qui permettrait de résoudre une bonne part des problèmes : la pose de potelets pour réduire la partie de la chaussée à une seule

voie et de permettre aux piétons de circuler en sécurité entre les potelets et les façades des immeubles.

Dans l'attente de la réunion de ce comité, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

Le Président,

Gilles POURBAIX